

LES DAMNÉS  
DE LA CULTURE



André Fertier

# Les Damnés de la culture

*Plaidoyer pour  
un pacte culturel républicain*

*Essai*

Éditions Persée

Consultez notre site internet



© Éditions Persée, 2019

Pour tout contact:  
Éditions Persée – 27 allée des 5 Continents – ZA du Chêne Ferré – 44120 Vertou  
[www.editions-persee.fr](http://www.editions-persee.fr)

*« La fatalité, c'est personne,  
la responsabilité, c'est quelqu'un. »*

Paul Ricœur



*« Les liens avec les plus vulnérables se désagrègent  
sous des regards qui se détournent. La valeur du nous  
se délite et l'inhospitalité s'installe. Le visage d'un exclu,  
exposé à la négation, fait-il naître encore en soi  
un sentiment de responsabilité ? »*

Charles Gardou,  
*La société inclusive, parlons-en !*  
Érès, 2013, p. 148





# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	11
INTRODUCTION – CULTURE ET CULTURES : DE QUOI PARLE-T-ON?....	17

## **PREMIÈRE PARTIE**

BRÈVE HISTOIRE DES DROITS CULTURELS ET DES POLITIQUES POUR LEUR EFFECTIVITÉ.....	39
I – DROITS CULTURELS : NATURE ET ORIGINES .....	41
II – BRÈVE HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE .....	57

## **DEUXIÈME PARTIE**

TYPOLOGIE ET ORIGINES	
DES EXCLUSIONS, DISCRIMINATIONS ET APARTHEIDS CULTURELS ....	93
I – LA FRANCE DES INIQUITÉS CULTURELLES AU XXI <sup>E</sup> SIÈCLE .....	95
II – PROCESSUS À L'ORIGINE DES EXCLUSIONS, DISCRIMINATIONS ET APARTHEIDS CULTURELS .....	127

## **TROISIÈME PARTIE**

PROPOSITIONS POUR LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE .....	191
I – POUR UN PACTE CULTUREL RÉPUBLICAIN .....	193
II – POUR UNE DÉCLARATION DES DROITS CULTURELS DES CITOYENNES ET CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE .....	205
SOURCES ET RESSOURCES.....	217
REMERCIEMENTS .....	225
DU MÊME AUTEUR.....	227



## AVANT-PROPOS

La planète est secouée par de terribles conflits meurtriers aux causes multiples, géopolitiques, économiques, religieuses, tribales, et aussi culturelles. Un terrorisme mondialisé s'attaque à la liberté d'expression, à des identités culturelles, à l'idée même de culture et de droits culturels, et mène des actions de destruction d'œuvres et de personnes symbolisant ces droits. Dans ce contexte, comme lors des Marches pour Charlie, nommées aussi « Marches républicaines », la culture a été revendiquée, proclamée, affirmée comme essentielle, indispensable au Vivre ensemble. Mais de quel Vivre ensemble s'agit-il lorsque en France, des études notamment ministérielles, confirment que sur le territoire national, en dépit d'une densité exceptionnelle de services publics de la culture et d'initiatives multiples, des millions de nos concitoyens sont victimes d'exclusions, de discriminations, d'apartheids culturels : enfants et adultes handicapés, autistes, polyhandicapés, personnes âgées en perte d'autonomie, malades d'Alzheimer, populations en grande précarité, habitants de quartiers défavorisés, de cités dortoirs, de zones rurales en voie de dévitalisation. Que signifie l'expression Vivre ensemble et quelle place pour la culture lorsque nous observons que le Président de la République, Emmanuel Macron, dans sa lettre aux Français diffusée le 13 janvier 2019, réduit le sujet du Vivre ensemble aux questionnements sur l'immigration et n'évoque à aucun moment le rôle de la culture lorsqu'il aborde le sujet de la cohésion sociale ? Nous pouvons pourtant remarquer que dans la crise des « Gilets jaunes », les questions sur la participation à la vie culturelle en les liant au Vivre ensemble ont fait partie des préoccupations et exaspérations exprimées. Rappelons-nous que le général de Gaulle considérait la culture comme un outil de réconciliation nationale et par-

lait de la refondation d'une communauté nationale unie par l'esprit. De ce fait, la question des droits culturels et des politiques culturelles devrait plus que jamais être au cœur des débats, mais quel paradoxe, puisque la plupart des observateurs s'accordent sur le constat d'un vide de pensées, d'une absence de paroles fortes sur le sujet. Le journaliste et politologue *Jean-Michel Djian* écrit : « Le délitement sournois, invisible, presque indolore de la politique culturelle en France a quelque chose de pathétique. Les grandes voix politiques se sont tuées, comme s'il fallait s'épargner la remise en question de "cette exception" nationale vieille de plus de soixante-dix ans. (...) En moins de vingt ans, gauche et droite confondues ont réussi le tour de force d'avoir terrassé l'une des ambitions politiques les plus audacieuses que la République s'était autorisée... »<sup>1</sup>

La question de l'effectivité des droits culturels et de l'efficacité des politiques culturelles aux plans national, européen et international doit être posée publiquement et débattue. Les enjeux de l'accès à la culture sont considérables, enjeux de dignité humaine, de réussites scolaires, professionnelles, de lien et de cohésion sociale, enjeux de droit et de paix. Le manque de culture tue, lorsque des êtres humains sont maintenus à l'écart de toute nourriture culturelle, notamment en fin de vie, et aussi en attisant la haine entre les individus et les peuples. Le débat sur la culture, les droits culturels, les politiques culturelles, ne doit pas être confisqué par une pensée unique, communautariste, en référence à des communautés de territoires et d'origines. Le débat doit renouer avec la notion de communauté humaine avec toutes ses composantes et aborder les questionnements complexes des particularismes et de l'universalité, de l'individu et du collectif. Il ne doit plus laisser à l'écart les populations parmi les plus vulnérables rendues depuis trop longtemps sans voix, invisibles, broyées par des visions réductrices des droits culturels, imbibées du piège identitaire et des politiques culturelles fossilisées ou dans l'errance, dans la déroute, sans repères, sans cap.

L'absence fréquente de nombreuses populations, parmi celles que l'on nomme les plus vulnérables, dans les réflexions sur les politiques culturelles est un signe très inquiétant des abîmes dans lesquels s'en-

---

1 – Jean-Michel Djian, *Tribune*, 1<sup>er</sup> janvier 2015.

gouffrent certaines sociétés dites développées. En effet, nous devons pouvoir compter sur ceux qui contribuent au développement de la pensée, pour que la force ne soit pas la seule valeur qui éclaire les chemins du futur. Heureusement, toutefois certains philosophes ont fait l'éloge de la faiblesse<sup>2</sup>, de la lenteur, de la frugalité, de la vulnérabilité, ce sont là des valeurs dont nous risquons fort d'avoir besoin, si nous ne souhaitons pas courir à notre perte car le culte de la force mène à la destruction, destruction des êtres, de la nature, de la planète. Quand une société laisse sur le bord de la route, à l'écart de la vie culturelle de la communauté, ses vieux, ses aînés, ses anciens, quand elle « déporte » à l'étranger par milliers certains de ses enfants handicapés, quand elle accepte sans réagir l'existence de « Damnés de la culture », il est grand temps de s'interroger sur sa santé mentale et son niveau de civilisation. Quel est en effet son état de conscience, en termes d'éthique, de morale ? Vivons-nous en France encore dans un État de droit, de droits culturels et la France n'aurait-elle pas perdu quelque peu son âme ?

Mon propos dans cet ouvrage, est de focaliser l'attention et la réflexion sur les exclusions, discriminations et apartheid culturels, rarement abordés, rarement dénoncés, d'en analyser les caractéristiques, les origines, les processus et d'apporter des propositions de réponses. J'ai essayé de mettre à profit un poste exceptionnel d'*observateur* de la gouvernance étatique et territoriale, poste que j'ai occupé dans un certain sens, ayant eu l'opportunité depuis le début des années 1980 de bénéficier d'entretiens sur ces sujets avec la plupart des ministres de la Culture qui se sont succédé, et des ministres de la Santé et délégués au handicap, avec des membres des cabinets des présidents Hollande et Macron, avec également nombre d'élus dans le cadre de diverses instances et travaux notamment législatifs. Je me suis appuyé aussi sur le fruit de près de quarante années d'actions que j'ai menées sur des terrains extrêmement divers, toujours liés à la culture et aux pratiques artistiques, dans l'univers des établissements culturels, scolaires, sanitaires, médico-sociaux, et sociaux. J'ai eu l'opportunité de pouvoir travailler avec des personnes vivant des situations très particulières, personnes cérébrolésées dont certaines dans le coma, enfants et adultes autistes, personnes âgées en perte d'autonomie,

---

2 – Alexandre Jollien, *L'éloge de la faiblesse*, Marabout, 1999.

malades d'Alzheimer, des personnes isolées en institution d'accueil, en domicile privé et aussi sans domicile. J'ai été amené à intervenir dans divers types d'environnements, urbain, rural, dans des quartiers défavorisés, avec des personnes en très grande précarité. J'ai nourri mes réflexions aussi au fil des travaux que j'ai coordonnés en qualité de président de Cemaforre, Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle, comme ceux menés pour le Centre des monuments nationaux, diverses collectivités territoriales, le ministère de la Santé et des Affaires sociales, le Centre national de la danse, le Forum Européen des Personnes Handicapées. Toutes ces expériences m'ont amené à un double constat : celui très enthousiasmant, d'une part, que toute personne peut accéder à la découverte des œuvres, à des pratiques artistiques, même dans des conditions d'extrême dénuement en termes de moyens de perception, de motricité, de cognition, même avec des troubles importants du comportement, un âge très avancé avec une lourde perte d'autonomie, dans toutes sortes de situations de handicaps, voire extrêmes, et d'autre part, celui que l'environnement, pour ces personnes est rarement capacitant, de par l'organisation de la vie de la cité, donc de par les politiques, qui demeurent en général à l'origine d'obstacles majeurs, source d'exclusions, de discriminations, d'apartheids insupportables, inacceptables. Ces deux constats ne pouvaient que me conduire à un engagement déterminé.

Au cœur de ma démarche, j'ai placé l'analyse des situations vécues par les personnes empêchées de participer à la vie culturelle au regard des politiques mises en œuvre avec, comme référence, les cadres éthique et légal. Les politiques sont-elles conformes au cadre législatif français, européen et international, celui des droits culturels, droit à la libre participation à la vie culturelle de la communauté, respect des identités et diversités culturelles, au cadre des exigences d'égalité des chances, de non-discrimination et d'accessibilité ? Je souhaite que cet ouvrage puisse susciter des prises de conscience et favorise un sursaut moral de la part de l'opinion publique et de la classe politique afin que les populations dites vulnérables ne soient plus victimes de discriminations dans l'accès à la culture et puissent participer librement à la vie culturelle de la communauté conformément aux règles éthiques et

de droit, aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité, dans une société inclusive, construite par tous et pour tous.

Je tiens à dédier cet ouvrage aux personnes que j'ai croisées sur ces chemins des droits culturels, tout particulièrement *Madame Émilienne* qui s'est laissée mourir à la fermeture brutale et définitive de l'atelier de peinture où elle venait créer, tous les jours dans son dernier lieu de vie, un service longue durée en hôpital gériatrique. Je souhaite que sa mort nourrisse tous les combats possibles pour que ces situations ne se reproduisent plus. Je pense aussi à tous ces enfants, adolescents, adultes et personnes âgées qui ont explosé de joie lorsque la vie culturelle et artistique leur a été rendue possible et cela, malgré des situations extrêmes de handicaps physiques, mentaux, sociaux : ce jeune homme paralysé des jambes, des bras, des mains, ne pouvant plus ni bouger la tête, ni émettre un mot... et qui a retrouvé un sourire éclatant lorsque je lui ai tout simplement installé un porte-harmonica, et qu'à la surprise de tous, il a pu jouer de l'harmonica avec tellement de bonheur... ou encore cette vieille femme, grabatée, croupissant habituellement dans ses excréments entre les grilles de son lit, n'émettant que quelques onomatopées et que sa petite nièce a retrouvée un jour, avec une absolue sidération, en train de jouer au piano la partition de *La Mer* de Charles Trenet... Et tant d'autres, comme cette lumière dans la nuit urbaine, celle à l'intérieur d'une cabine téléphonique désaffectée dans laquelle une personne sans domicile, entourée de couettes et d'une montagne de livres, poursuivait tard sous la voûte céleste, ses lectures à la lueur d'une lampe de poche, des semaines durant, au cœur d'un Paris enneigé et de nuées de citadins affairés. Autant de saisissants rappels de l'importance de la culture comme autant d'étoiles brillant dans la nuit d'une civilisation en naufrage.

Avec environ une dizaine de millions d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées, les plus vulnérables, victimes d'exclusions culturelles, parfois absolues, quel message la France envoie-t-elle à ses citoyens, à la face de l'Europe et du monde ? Dans un pays où des êtres humains ne sont plus considérés comme dignes de partager la vie culturelle, la qualification même de civilisation peut-elle s'appli-